

Mode d'emploi du stage de L3 dans le  
cadre du bloc de psychologie cognitive

## Lieux de stage

### Cogni-Tech

- Société et Start-Up de formation en e-learning
- Applications éducatives (Ex. eduPad)
- Mooc (Ex. FunMooc)
- Education Nationale (CARDIE)
- Opérateurs de l'Education Nationale (Ex. Réseau Canopé)
- La Villette, Cité des Sciences, Palais de la Découverte, UniverScience, Lesite.tv
- Editeurs scolaires : Bordas, Nathan, Belin,...
- Entreprises de conception serious games, sites internet

### Neuro

- EPHAD (L3 Uniquement)
- Hôpitaux (services neurologie, gériatrie, neuropédiatrie, consultations mémoire, accueil de jour, psychiatrie)
- CMPP/CMP
- CAMSP
- Centre Référent Troubles du Langage
- Rééducation : SSR, MPR, UEROS
- SESSAD
- Centre Ressource Autisme
- Libéral

Stage en université, laboratoire ou organisme de recherche

# Vos questions (1/2)

- **Le stage doit-il être réalisé auprès d'un psychologue ?**
  - Ce n'est pas obligatoire en L3. Mais c'est mieux. Donc dans l'idéal oui (quoi qu'il en soit il doit y avoir un rapport avec la psychologie cognitive).
- **Le psychologue doit-il avoir 3 ans d'expérience ?**
  - En L3 non ; en Master oui. Mais là aussi c'est toujours mieux.
- **Quelle est la durée du stage ?**
  - 70 heures.
- **Quel(s) jour(s) puis-je aller en stage ?**
  - Le lundi, le vendredi matin (CM de développement de 13h40 à 15h10), durant les vacances.

# Vos questions (2/2)

- **Quand peut-il être réalisé ?**
    - Dans l'idéal au 2<sup>nd</sup> semestre de la L3.
  - **Peut-il se terminer après la fin de l'année universitaire ?**
    - Oui, à la condition que la majeure partie des heures (2/3 = 47h) ait été réalisée auparavant.
  - **Peut-il commencer au 1<sup>er</sup> semestre ?**
    - Oui mais en petite partie seulement (1/3 = 23h)
- ➔ **Le stage doit être régulé en présentiel (obligation de présence)**

# La convention

[https://etudiants.parisnanterre.fr/la-convention-de-stage-190583.kjsp?RH=FR\\_PORTAIL\\_ETUDIANT&RF=1287737019481](https://etudiants.parisnanterre.fr/la-convention-de-stage-190583.kjsp?RH=FR_PORTAIL_ETUDIANT&RF=1287737019481)

1. Ça-y-est, j'ai un stage ! Félicitations !
2. J'envoie un mail à un enseignant-référent universitaire pour lui présenter mon stage
  - Voir « Procédure d'agrément » ci-après

# La procédure d'agrément pour le stage de L3 dans le bloc de cognitive

J'envoie un mail à un enseignant-référent universitaire pour lui présenter mon stage :

- Pour le bloc de cognitive :
    - Antonine Goumi :  
[antonine.goumi@parisnanterre.fr](mailto:antonine.goumi@parisnanterre.fr)
    - Pauline Laurent :  
[p.laurent@parisnanterre.fr](mailto:p.laurent@parisnanterre.fr)
  - J'indique :
    - Nom, prénom, N°étudiant
    - Nom et type de la structure d'accueil
    - Nom et fonction du tuteur de stage (le professionnel)
    - Dates de début et de fin du stage
    - Jours de stage
    - Nb d'heures total
    - Descriptif du stage : objectifs, missions et activités
- Si tout est ok, le référent agréé le stage par mail. Conserver ce mail, l'imprimer et le joindre au dossier d'édition de la convention.

# La convention

[https://etudiants.parisnanterre.fr/la-convention-de-stage-190583.kjsp?RH=FR\\_PORTAIL\\_ETUDIANT&RF=1287737019481](https://etudiants.parisnanterre.fr/la-convention-de-stage-190583.kjsp?RH=FR_PORTAIL_ETUDIANT&RF=1287737019481)

1. Ça-y-est, j'ai un stage ! Félicitations !
2. J'envoie un mail à un enseignant-référent universitaire pour lui présenter mon stage
  - Voir « Procédure d'agrément » ci-après
3. J'établis un planning en accord avec le lieu de stage
4. Je saisis la convention de stage en ligne
5. Je prends RdV au bureau des stages
6. Je fais signer les 3 éditions de la convention et je fais tamponner au secrétariat pédagogique